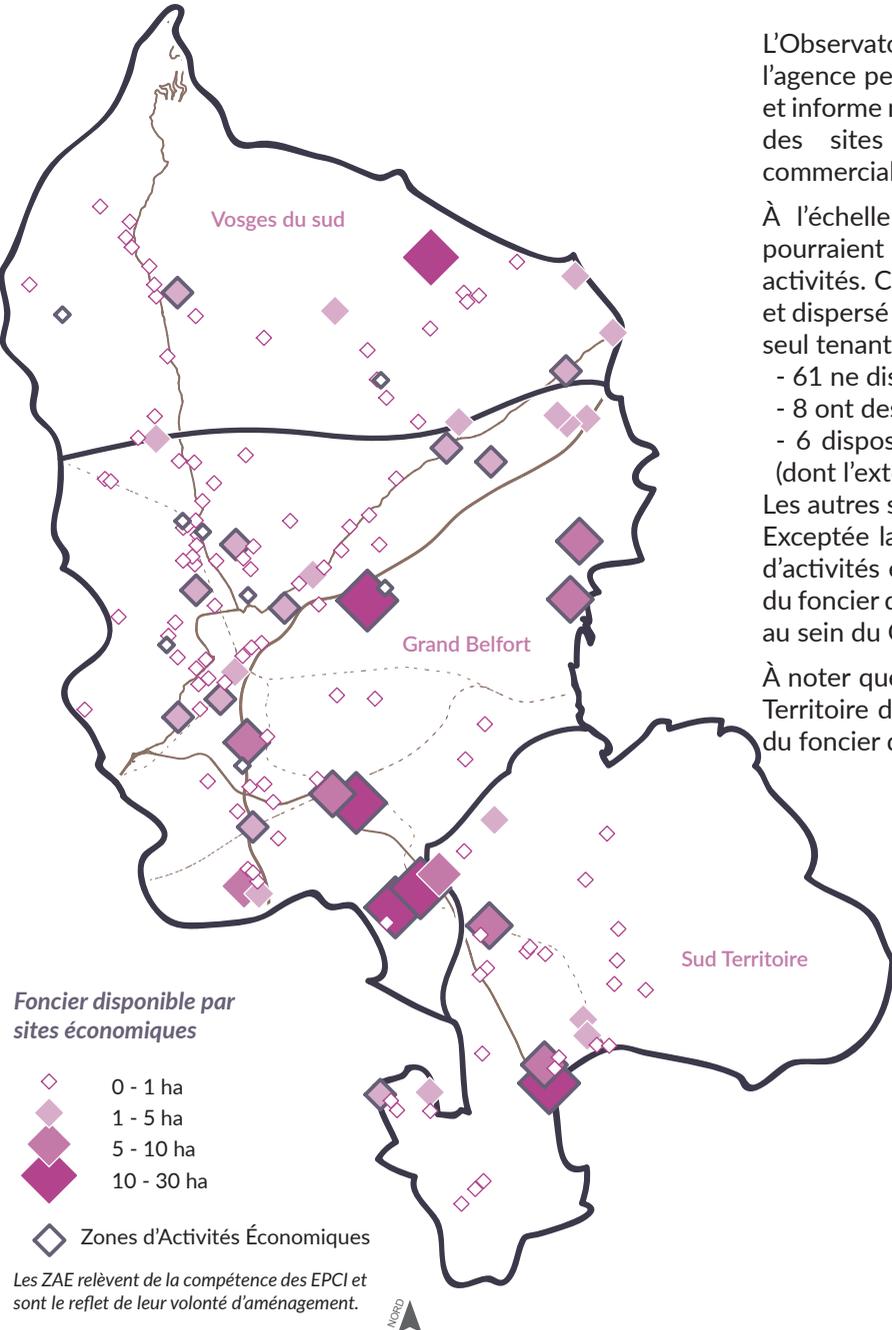


# Développement économique : un gisement foncier morcelé et limité



L'Observatoire des Sites Économiques (OSE) élaboré par l'agence permet de suivre l'évolution de l'occupation du sol et informe notamment sur les disponibilités foncières au sein des sites économiques, au-delà des seuls espaces commercialisables.

À l'échelle du département, ce sont 245 hectares qui pourraient être mobilisés pour accueillir de nouvelles activités. Ce chiffre est à nuancer car le foncier est morcelé et dispersé sur le territoire. En effet, les unités foncières d'un seul tenant sont rares, et sur les 147 sites suivis par l'OSE :

- 61 ne disposent d'aucune disponibilité foncière,
- 8 ont des réserves comprises entre 5 et 10 ha,
- 6 disposent de capacités foncières supérieures à 10 ha (dont l'extension de la carrière de Rougemont-le-Château).

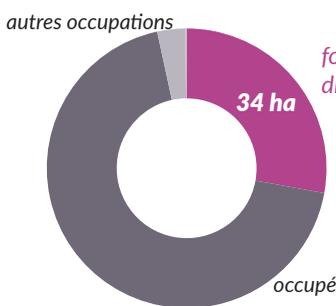
Les autres sites ont un potentiel relativement faible. Exceptée la carrière, ce sont donc 13 sites, dont 11 zones d'activités économiques (ZAE), qui détiennent près de 70% du foncier disponible à l'échelle du département, avec 9 sites au sein du Grand Belfort et 4 sites dans le Sud Territoire.

À noter que les disponibilités foncières dans les 29 ZAE du Territoire de Belfort représentent environ 180 ha soit 73% du foncier disponible.

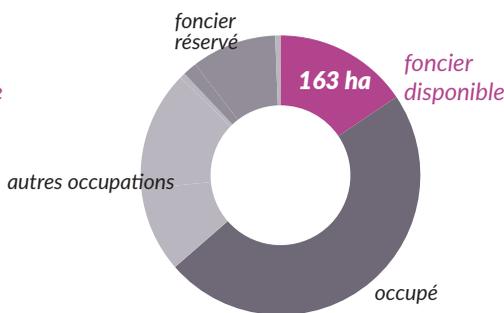
Le foncier pour l'activité économique se raréfie, et le phénomène s'accroît avec notamment les opérations en cours à Bessoncourt, Andelnans, et avec l'intérêt croissant que suscite la zone des Tourelles. Aussi, il devient primordial de s'interroger sur les futurs lieux de développement économique : recyclage des friches, optimisation du foncier au sein des sites existants, et nouveaux espaces sont autant de pistes à explorer.

Retrouvez la carte interactive de l'Observatoire des Sites Économiques en ligne : [atlaseco.autb.fr](http://atlaseco.autb.fr)

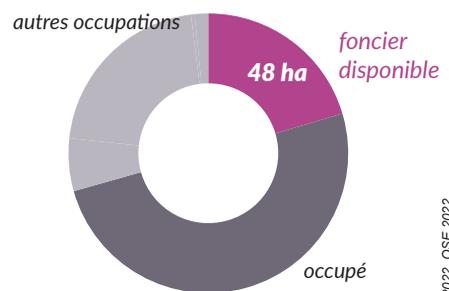
Répartition de l'occupation du sol des sites économiques par EPCI



**Vosges du sud**  
30 sites pour 121 hectares



**Grand Belfort**  
87 sites pour 1 050 hectares



**Sud Territoire**  
30 sites pour 235 hectares